

Image not found or type unknown



Solibail, c'est intéressant.

Par **assfarfood**, le **18/07/2009** à **19:30**

Bonjour, quelqu'un pourrait-il me donner des renseignements sur le dispositif "Solibail", qui a été mis en place par le gouvernement il y a quelques mois. Existe-il actuellement un bilan de l'opération ? Y a-t-il des risques à louer un logement par le biais de ce contrat/bail ? Quelles pourraient être les positions du gouvernement dans l'avenir ? Je précise que l'état agréé et garanti financièrement des associations qui vont louer des logements pour les relouer à des personnes dans l'urgence après avoir signé un contrat avec le propriétaire. L'avantage pour ce dernier c'est d'avoir une garantie pour le paiement de ses loyers et de ne pas avoir de relations avec le locataire. En fait, le propriétaire loue directement à l'association.